PÉTITION

À L'ADRESSE DES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS

NE RATIFIEZ PAS LE TRAITE EUROPEEN

Le 1er janvier 2013, un nouveau traité, signé le 2 mars 2012 par 25 chefs d'état et de gouvernement européens, doit entrer en vigueur.
Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), nous sommes opposés à ce traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) au sein de l'Union économique et monétaire.
En effet, ce traité contraint les États à appliquer des politiques budgétaires ultra strictes alors que des politiques économiques coordonnées sont nécessaires permettant la relance économique et favorisant l'emploi et le développement des services publics.

Par ailleurs, ce traité préconise des mesures ayant un impact sur la fixation et l'indexation des salaires, les processus de négociation collective, les régimes de retraites, les services de santé et les prestations sociales que nous contestons car elles menacent les droits sociaux existant et entraveraient des perspectives de nouvelles conquêtes sociales.
C'est pourquoi nous nous adressons aux parlementaires français pour ne pas ratifier ce Traité et pour mettre en œuvre le contrat social proposé par l'ensemble des confédérations européennes réunies au sein de la CES.

Nom - Prénom	Entreprise	Signature

Nom - Prénom	Entreprise	Signature